



Extrait du sciences biologiques et sciences sociales appliquées

<http://sbssa.spip.ac-rouen.fr/?BAC-PRO-SPVL-Modification-du>

BAC PRO SPVL : Modification du règlement d'examen : sous épreuve A1 unité U11

- Filière sanitaire et sociale - BAC Pro Services de Proximité et Vie Locale - Références nationales -

Date de mise en ligne : mardi 8 novembre 2011

sciences biologiques et sciences sociales appliquées

le Bulletin officiel n°20 du 20 mai 2010 présente les modifications d'évaluation des mathématiques et sciences physiques en Bac Pro.

Ces modifications ont des incidences sur les sous épreuves de la partie E1 des règlements d'examen des bac pro.

Pour le bac pro spvl le texte indique :

I - Spécialités ne comportant pas de sciences physiques et chimiques

Épreuve E1 : épreuve scientifique et technique

- Intitulés des spécialités de baccalauréat professionnel

Deux sous-épreuves évaluées par contrôle en cours de formation dont :

- une sous-épreuve de mathématiques

Par conséquent, les établissements habilités à pratiquer le CCF devront proposer à leurs élèves de Bac Pro SPVL la sous-épreuve A1 : Cadre de l'action professionnelle correspondant à l'épreuve U11 **en CCF à la session 2012**